

Observatoire Départemental des Familles du Nord



Union Départementale
des Associations Familiales

« La vie de parent au quotidien » Résultats de l'enquête

Les difficultés supposées des parents dans l'éducation de leurs enfants

L'apparition du terme « Parentalité » coïncide avec l'expression des difficultés **réelles** ou **supposées** que rencontrent les parents dans l'exercice de l'éducation de leurs enfants.

Le terme découle aussi de l'inquiétude massive des pouvoirs publics quant aux effets de l'évolution de la société sur la famille :

La diversification des modèles familiaux (familles nucléaires, familles monoparentales, familles recomposées) peut perturber l'exercice de la fonction parentale. Les changements de situation peuvent parfois rendre plus difficile la continuité de leurs fonctions.

L'éducation est désormais davantage construite sur des logiques de concertation et de négociation (valorisation des qualités d'écoute et de proximité). En donnant à l'enfant une place nouvelle, en mettant davantage en avant le dialogue parents-enfants, ces évolutions ont participé à une confusion des places et des rôles au sein de la famille.

En raison des difficultés rencontrées pour concilier vie familiale et vie professionnelle, les parents sont moins disponibles pour assurer les différentes tâches inhérentes à la fonction de parent.

L'idée selon laquelle les parents d'aujourd'hui ont plus de mal à assumer leurs responsabilités parentales est ainsi communément répandue. Mais qu'en pensent les premiers concernés ? Le « malaise » est-il si fort chez les parents ? Dans quelle mesure les parents éprouvent-ils le besoin de parler avec d'autres personnes de l'éducation de leurs enfants ? Ont-ils tendance à vouloir partager leurs préoccupations, leurs difficultés ? Et si oui, avec qui ? La logique des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents correspond t-elle à leur façon de concevoir le soutien à la fonction parentale ? Pourquoi ne participent-ils pas plus souvent aux activités proposées dans le cadre de ceux-ci ? C'est tout d'abord à ces questions qu'il nous a paru important d'apporter des éléments de réponse.



L'enquête complète est disponible sur le site internet de l'UDAF59
www.udaf59.org (rubrique observatoire des familles)

Méthode d'enquête

Chaque année, le comité de pilotage national du réseau des Observatoires des Familles retient une thématique d'étude et construit un questionnaire associé qui est ensuite proposé aux UDAF pour réalisation.

Pour cette enquête sur le département du Nord, l'Observatoire des Familles de l'UDAF 59 s'est associé à la démarche initiée par l'UNAF.

La population cible de l'enquête est l'ensemble des ménages du Nord ayant au moins un enfant âgé de moins de 19 ans.

3000 familles ont été sélectionnées de manière aléatoire à partir d'un fichier MEDIAPOST.

Afin de favoriser la représentativité de l'échantillon, les ménages ont été tirés au sort en respectant la répartition selon 2 critères (critères de quotas) :

- Catégorie SocioProfessionnelle du chef de famille
- Age du chef de famille (moins de 35 ans / 35-44 ans / 45 ans ou plus)

Le questionnaire a été administré par courrier avec un taux de retour observé de 22 %. Au final **653 familles ayant au moins un enfant de moins de 19 ans** ont répondu au questionnaire et composent donc l'échantillon.

Principes et objectifs de l'enquête

Les actions de soutien à la fonction parentale ont pour objectif de permettre aux parents d'identifier leurs compétences, de mobiliser leurs ressources, de manière à leur faire prendre ou reprendre confiance en leurs capacités.

Nous avons identifié trois causes principales pouvant être à l'origine d'une perte de confiance : le sentiment de ne pas être à la hauteur, le sentiment de vivre une situation spécifique, le sentiment d'isolement.

Le premier objectif de l'enquête consiste donc à évaluer la proportion de parents pouvant éprouver ces différents sentiments. Un des aspects essentiels dans la proposition des parents à se tourner vers

des actions proposées par les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, c'est la manière dont ils perçoivent la demande d'aide.

Le second objectif de l'enquête est donc de savoir ***s'il s'agit d'une démarche facile (acte naturel, spontané) ou si au contraire la demande d'aide est assimilée à une incapacité d'assumer sa responsabilité de parent.*** Pour tenter d'identifier des leviers d'actions possibles, il est nécessaire de savoir comment les parents perçoivent les activités des structures de soutien à la fonction parentale.

Le troisième objectif de l'enquête cherche donc à ***identifier les facteurs qui empêchent/dissuadent***

les parents de solliciter les structures de soutien à la fonction parentale. L'étude du lien entre la perception des activités des structures de soutien à la fonction parentale et la manière d'appréhender les questions, les interrogations, les difficultés liées à l'éducation des enfants doit ainsi permettre de repérer les ressources, les moyens, les actions susceptibles de retenir l'attention des parents.

Le but recherché est de tenter de comprendre en quoi les actions des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents se rapprochent, ou au contraire s'éloignent, des besoins des parents, afin d'identifier **des leviers d'actions possibles.**

Mesure du degré d'assurance des parents

La vie de parent n'est pas « un long fleuve tranquille »...

Les opinions exprimées par les parents de l'échantillon tendent à montrer que la vie de parent n'est pas un long fleuve tranquille : 90 % sont d'accord pour dire que l'éducation des enfants c'est beaucoup d'interrogations (dont 43 % de tout à fait d'accord) et 89 % pour dire que c'est beaucoup d'inquiétudes (dont 51 % de tout à fait d'accord).

Bien qu'ils soient plus mesurés dans leur jugement (prédominance des réponses plutôt d'accord), ils sont également une large majorité à penser que l'éducation des enfants, c'est beaucoup de stress et beaucoup de difficultés (respectivement 69 % et 61 %).

Plus les enfants sont grands et plus les familles associent éducation et inquiétudes : quand l'enfant le plus âgé a moins de 6 ans, la proportion des parents considérant l'éducation des enfants comme source d'inquiétudes est de 87 % pour atteindre 96 % quand il a entre 15 et 18 ans.

Le niveau social mesuré à travers la catégorie socio-professionnelle semble mettre en avant quelques différences de jugement des parents. Quand le chef de ménage est sans activité, la proportion de parents estimant que l'éducation des enfants c'est beaucoup de stress est de 82 % et de 73 %

quand le chef de ménage est ouvrier ou employé alors qu'en comparaison elle est respectivement de 63 % pour les professions intermédiaires et de 60 % pour les professions supérieures (artisans, chefs d'entreprise, cadres). On observe la même chose en ce qui concerne la proportion de parents estimant que l'éducation des enfants c'est beaucoup de difficultés : 77 % quand le chef de ménage est sans activité professionnelle, 64 % quand il est ouvrier ou employé contre 49 % quand il est dans la catégorie supérieure (artisans, chefs d'entreprise, cadres). Les familles monoparentales semblent plus exposées aux inquiétudes et au stress.

Des parents soucieux concernant les aspects éducatifs de leurs enfants.

Ils sont 76 % à se poser des questions sur la façon d'épauler leurs enfants, 70 % à se poser des questions sur le comportement de leurs enfants et la façon de se comporter avec eux.



Un manque de connaissances pour interpréter les comportements et épauler l'enfant ?

Près de la moitié des parents interrogés estiment souvent manquer de connaissances pour interpréter les comportements de leurs enfants (45 %), pour savoir comment épauler leurs enfants (45 %) ou savoir comment se comporter avec leurs enfants (45 %).

Note : Ont été inclus dans cette catégorie les parents qui ont répondu au moins une réponse « très souvent » ou au moins deux réponses « assez souvent » parmi ces quatre domaines.

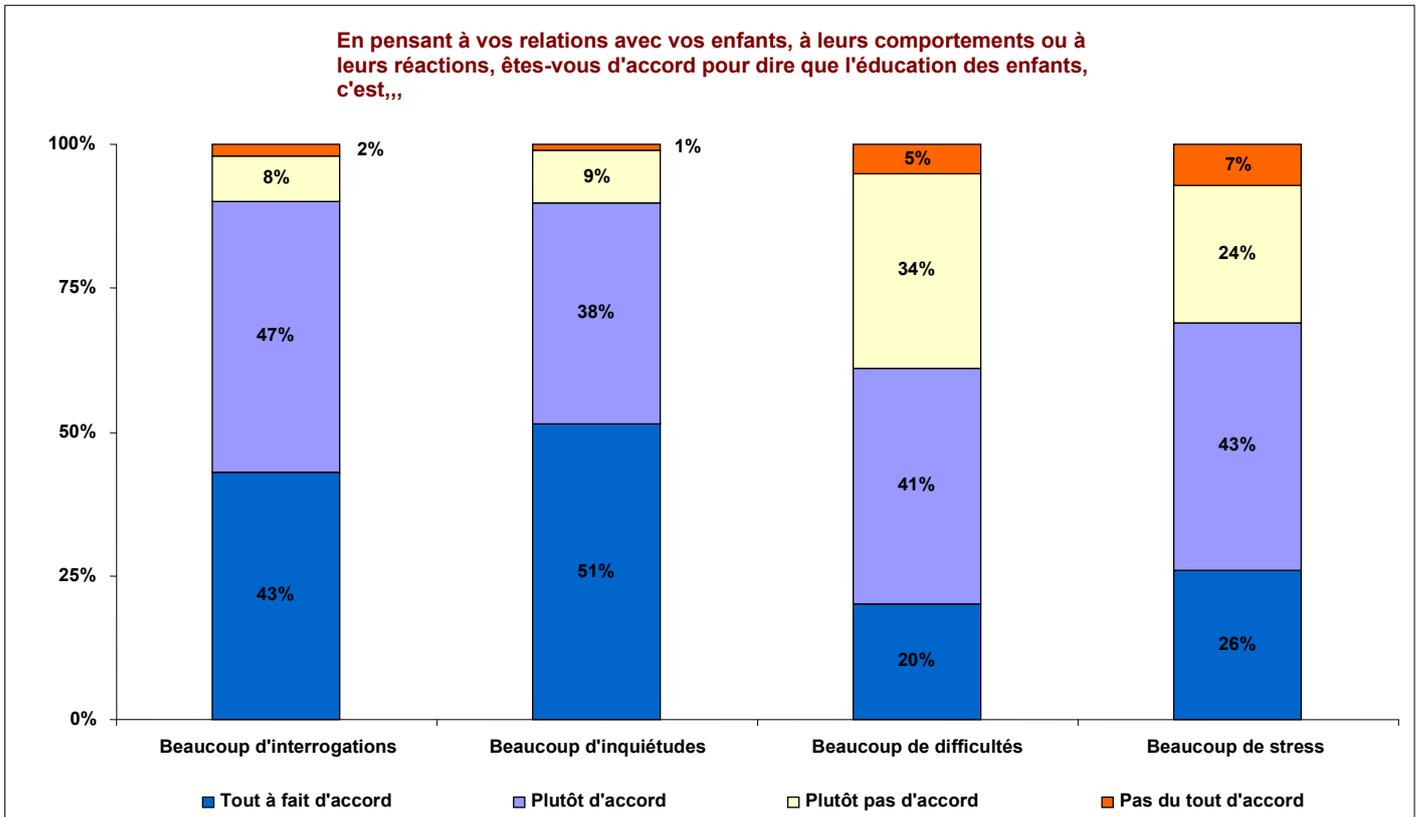
Tous domaines confondus, on peut évaluer à 48 % le taux de parents estimant manquer souvent de connaissances.

Signalons que la quasi-totalité des parents (96 %) qui estiment souvent manquer de connaissances se posent souvent des questions par rapport à l'éducation des enfants, et qu'inversement la quasi-totalité des parents (90 %) qui se posent rarement des questions estiment rarement manquer de connaissances.

Finalement, on peut donc distinguer trois catégories de parents :

- **Ceux qui ne se posent pas trop de questions et qui ne doutent pas de leurs connaissances (17 % de l'échantillon)**
- **Ceux qui se posent des questions mais qui ne doutent pas de leurs connaissances (35 % de l'échantillon)**
- **Ceux qui se posent des questions et qui doutent de leurs connaissances (46 % de l'échantillon).**

En pensant à vos relations avec vos enfants, à leurs comportements ou à leurs réactions, êtes-vous d'accord pour dire que l'éducation des enfants, c'est,,



Évaluation du niveau des difficultés

81 % des parents interrogés ont déclaré parler souvent (35 % très souvent, 46 % assez souvent) de sujets concernant les enfants avec d'autres parents. Pour une très large majorité d'entre eux (87 %) ces discussions sont l'occasion de parler des difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation des enfants.

Il est intéressant de noter qu'une majorité des parents de l'échantillon n'ont pas le sentiment de vivre

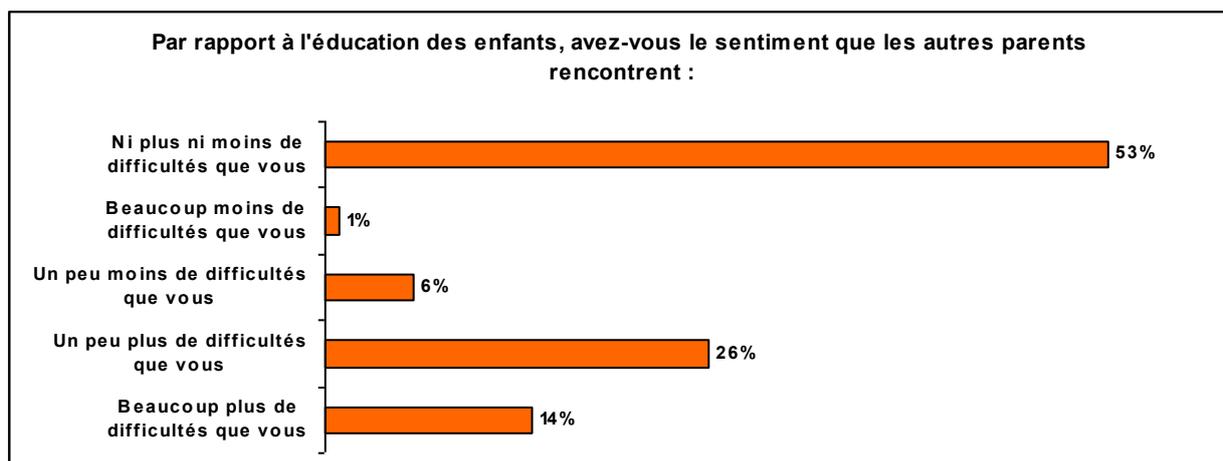
une situation spécifique. En effet, 53 % considèrent que les autres parents ne rencontrent ni plus ni moins de difficultés qu'eux.

Il reste 40 % des parents interrogés qui pensent que les autres parents rencontrent plus de difficultés qu'eux (26 % un peu plus et 14 % beaucoup plus).

Seuls 7 % des familles interrogées estiment faire face à des difficultés plus importantes que les autres parents en général.

Les parents de familles monoparentales sont plus nombreux que les parents en couple à penser que leurs difficultés sont plus importantes que celles des autres parents. (11 % contre 7 %)

L'«anxiété» des parents est difficilement mesurable à travers ces questions tant le rapport est étroit entre le fait de se poser des questions et le sentiment de vivre une situation spécifique. Ces deux aspects sont étroitement liés et se nourrissent certainement l'un de l'autre.



Représentation de la demande d'aide

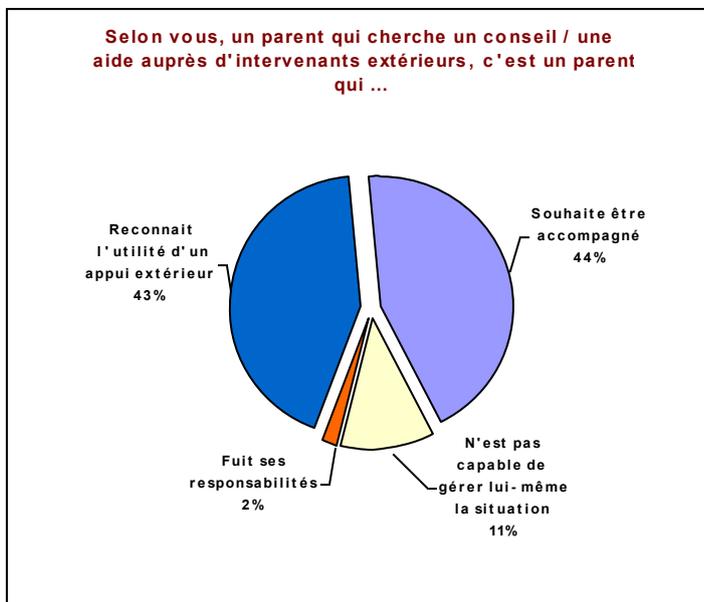
Une demande d'aide perçue comme une marque de responsabilité

La demande de conseil ou d'aide auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation, ...) est avant tout perçue comme une marque de responsabilité : Près de la moitié des parents (43 %) considèrent qu'elle est l'acte d'un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur et 44 % qu'elle correspond simplement à la démarche d'un parent qui souhaite être accompagné.

2 % seulement des parents enquêtés la voient comme une marque de faiblesse de la part d'un parent qui fuirait ses responsabilités.

Par ailleurs la perception de la demande de conseil/aide extérieure (positive ou négative) semble être différente si les parents se posent ou non des questions sur l'éducation de leurs enfants. 90 % des parents qui se posent souvent des questions ont une perception positive de la demande d'aide ex-

térieure contre 77 % pour les autres.



Perception des actions de soutien à la parentalité

Opinions sur les actions de soutien à la fonction parentale

Note méthodologique : La plupart des actions mises en place au sein des REAAP consistent en des actions collectives dont la vocation est de rassembler les parents afin de favoriser les échanges de savoirs et le partage des expériences. Nous avons donc souhaité mesurer l'intérêt des parents enquêtés pour les trois actions collectives les plus répandues : les groupes de paroles, les conférences débats, les ateliers parents-enfants.

Mais parce que certaines structures proposent également des actions « individuelles », il nous a paru intéressant de procéder de même pour l'action individuelle la plus repérable : les entretiens individuels où les parents peuvent discuter avec des professionnels des questions ou des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

En première indication, on note l'importance des « sans opinion » concernant l'ensemble des activités soumises à l'avis des personnes interrogées.

Toutefois, une majorité en a une opinion favorable (tout à fait adapté, plutôt adapté) mais avec une faible proportion d'opinion très favorable (tout à fait adapté).

Quelque soit le type d'activité proposé, les parents les jugent adaptés à plus de 50 %. Les entre-

tiens individuels sont les actions jugées les plus adaptées avec 85 % (dont 36 % de très adaptées). Suivent les groupes de paroles avec 56 % et les cours pour les parents avec 54 %.

Entre une réponse collective (action qui s'adresse à un groupe de parents) et une réponse individuelle (action qui s'adresse à un seul parent ou à un couple), la seconde est très largement privilégiée par les parents quand il

s'agit de conseiller/aider les parents confrontés à des difficultés dans l'éducation des enfants : 63 % jugent la réponse individuelle comme la plus efficace alors que seulement 6 % accordent leur préférence à la réponse collective.

Les opinions sont plus partagées quand le conseil ou l'aide ne sont pas directement liés à la présence de difficultés.

Connaissance et représentation des structures proposant des actions collectives (groupes de parole, conférences-débats, ateliers parents-enfants...)

20 % des parents de l'échantillon déclarent connaître des structures de soutien à la fonction parentale proposant des actions collectives comme les groupes de parole, les conférences-débats ou les ateliers parents-enfants.

Parmi les raisons invoquées par ceux qui ont participé moins de 3 fois à de telles activités ou qui n'y ont jamais participé, la

méconnaissance de leur existence arrive en tête (42 % de citations). Dans le même ordre d'idée, 30 % indiquent « ne pas savoir où trouver ce type de structures » et 12 % « ne pas disposer de structures de ce type à proximité ».

Globalement, les parents ayant donné au moins une raison se rapportant à la méconnaissance des activités ou des structures

représentent ainsi une très large majorité.

Un tiers des parents avancent par ailleurs l'absence de besoin et près d'un tiers mettent également en avant le manque de temps.

Ces activités peuvent souffrir de la vision que certains parents en ont, à savoir qu'elles peuvent être perçues comme s'adressant aux parents en grande difficulté (21 % des citations).

Influence du lieu et du profil des intervenants dans la participation aux actions collectives (groupes de parole, conférences-débats, ateliers parents-enfants)

Note : Les différents lieux proposés ont été choisis en cherchant à favoriser le mixage de lieux formels et informels. La même logique a été appliquée pour apprécier l'impact du profil des intervenants.

L'école est de loin le lieu qui inciterait le plus les parents à venir assister à ce type d'activités (66 %).

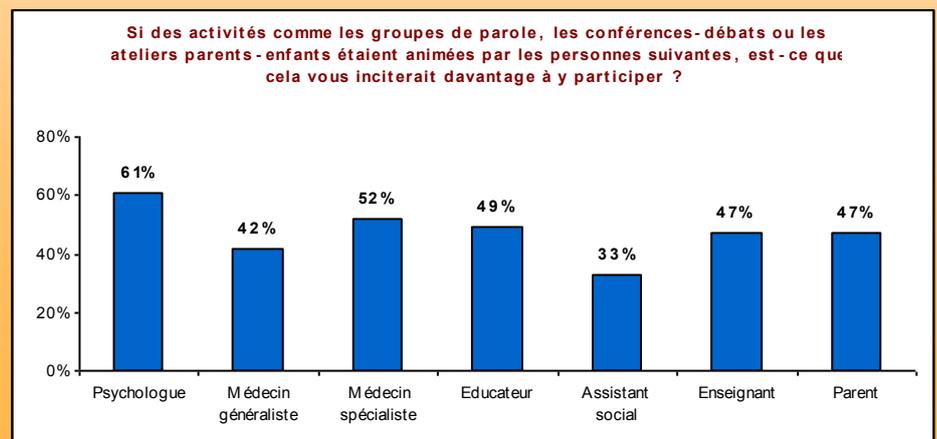
A un degré moindre, les associations et les espaces culturels et les mairies sont les trois autres lieux qui conviendraient le mieux (respectivement 41 %, 38 % et 38 %, soit un écart de 25 et 28 points avec l'école).



S'agissant du profil des intervenants, les psychologues inciteraient le plus les parents à participer aux activités (61 %).

Suivent les médecins spécialistes et les éducateurs (respectivement 52 % et 49 %).

Les enseignants et les parents arrivent derrière (47 % chacun), ce qui nous suggère deux observations. Le fait que les enseignants ne soient pas plus mis en avant alors que l'école l'était nettement, tendrait à faire penser que l'école est surtout plébiscitée en tant que « point de rencontre ». D'autre part,



l'animation par des parents de ce type d'activités ne semble pas recueillir à proprement parler l'adhésion des familles.

Enfin, on retiendra que les assistants sociaux sont les intervenants

qui arrivent en dernière position (proportion de 33 %), confirmant par là même la « méfiance » des parents à l'égard des activités trop formalisées ou trop identifiées « social ».